

LA MAISON DU TOURISME ET DU VIN DE PAUILLAC
VOUS PRÉSENTE

LE DOSSIER D'INSCRIPTION

**PORTES
OUVERTES
DES CHÂTEAUX
DU MÉDOC
4 & 5
AVRIL
2020**

#PRINTEMPSDESCHATEAUX



Pour participer, comment ça marche ?

L'objectif de cet événement est de promouvoir les domaines viticoles participants et plus globalement les vins du Médoc, en proposant une large ouverture des caves avec dégustation au grand public.

Durant ces deux journées de week-end, les visiteurs parcourent les châteaux du Médoc à la recherche de découvertes gustatives, olfactives et festives. Cet accueil exceptionnel doit aussi changer l'image que beaucoup de Bordelais ont du Médoc et ainsi les inciter à y revenir.

Depuis plusieurs années, les crus classés participent de moins en moins à cette manifestation alors que leur présence est essentielle et répond à une attente forte des visiteurs. A votre écoute, nous avons compris les difficultés rencontrées, notamment un afflux trop important de visiteurs avec en particulier la proximité de la semaine des primeurs.

Aussi, afin de vous permettre de participer dans des conditions qualitatives, vous pourrez recevoir les visiteurs de façon limitée dont les rendez-vous seront directement gérés par la Maison du Tourisme et du Vin via une plateforme de réservation web. Ce principe sera à la disposition exclusive des Crus Classés 1855.

POUR PARTICIPER AUX PORTES OUVERTES, RIEN DE PLUS SIMPLE !

Vous devez :

- Être ouvert le samedi et/ou le dimanche
- Faire une visite partielle ou complète des chais
- Proposer une dégustation gratuite dont vous choisirez le ou les millésime(s) à faire découvrir.
- Définir un ou plusieurs créneau(x) de visite à nous communiquer,
- Définir un nombre limite de visiteurs par créneau

Conseil : Les enfants d'aujourd'hui seront les consommateurs de demain donc n'oubliez pas de proposer une animation pour ce jeune public (coloriage, jus de raisin...)

Promotion & Communication

Le Conseil des Vins du Médoc nous assure de son soutien financier et a déjà réservé des supports de communication pour une campagne d'affichage sûr Bordeaux Métropole et le Médoc (abris-bus et culs de bus), ainsi que des annonces radiophoniques.

Les supports classiques seront renouvelés :

- ❖ Édition et distribution d'un dépliant en 15 000 exemplaires (programme de la manifestation avec la liste des participants, leurs conditions de visites et leur localisation),
- ❖ Édition et distribution de 500 affichettes (partenaires touristiques et institutionnels),
- ❖ Édition de 5 panneaux indicateurs par participant pour le fléchage des domaines viticoles,
- ❖ Mise à jour du site internet dédié aux Portes Ouvertes en Médoc.
- ❖ Campagne publicitaire presse (sud-ouest, Journal du Médoc, Direct Matin...)
- ❖ Édition d'un supplément « Spécial Portes Ouvertes » dans le Mag de Sud Ouest ou d'une page dédiée.
- ❖ Campagne Facebook

Les activités des Portes Ouvertes

Afin de rajeunir la clientèle de la manifestation et de répartir au mieux les flux de visiteurs sur le territoire, des animations ludiques et participatives seront renouvelées cette année.

Le jeu « Visa pour le Médoc » !

Ce jeu a été créé il y a de nombreuses années dans l'objectif de mieux répartir les visiteurs sur l'ensemble des appellations. Il est bien sûr maintenu.

Bulletin d'inscription et conditions de participation

L'organisateur prend en charge :

- L'organisation générale de la manifestation
- L'appui publicitaire, presse et relations publiques de la manifestation
- La campagne d'affichage sûr Bordeaux Métropole et le Médoc Le fléchage des châteaux participants (5 panneaux indicateurs par participant)
- La création et la mise à jour du site Internet dédié aux Portes Ouvertes en Médoc
- Les supports de communication

Le participant s'engage :

- ✓ À observer les règles de la manifestation évoquées plus haut.
- ✓ À verser une participation financière de **408,00 € HT (489,60 € TTC)** ainsi qu'une dotation de **6 bouteilles** de vins de la propriété, (La dotation de 6 bouteilles -millésime de votre choix- est destinée aux gagnants des jeux de piste et visa, à la mise en place de dégustations, aux relations presse et relations publiques).

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas d'insuffisance de participants.

Participera aux Portes Ouvertes en Médoc les samedi 4 et dimanche 5 avril 2020

Nom du Château.....

Appellation.....

Adresse.....

CP.....et Commune.....

N° de Tél

E-mail

Personne chargée du dossier.....

Ci-joint : chèque de **489,60 € TTC** à l'ordre de MAISON DU TOURISME ET DU VIN DE PAUILLAC (Encaissé et facturé en avril 2020)

Le bulletin d'inscription, le règlement et les 6 bouteilles (millésimes de votre choix) sont
à faire parvenir avant le lundi 2 décembre 2019

à : Maison du Tourisme et du Vin de Pauillac, La Verrerie - 33250 PAUILLAC